

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2023**

N°DCM-2023-046 b

OBJET :

FINANCES

Economie d'énergies sur
l'éclairage et le patrimoine bâti

Demandes de subventions

Membres en exercice : 27

Membres présents : 20

Membres votants : 27

L'an deux mille vingt-trois le lundi vingt-deux mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 16 mai 2023, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaient présents : M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - M. CURNILLON - Mme RAVCUX - Mme CARLOT-MARTIN - Mme BROCHARD - M. DI CARLO - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme COUTURIER - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. DUPUPET - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir :

Mme ROBIN représentée par Mme BAS-DESFARGES - M. MARTINON représenté par M. PERREAULT - Mme SOUPE représentée par Mme RAVOUX - M. GINDRE représenté par M. MORIN - M. POCHON représenté par Mme BUJALANCE MERLIN, Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - M. JANNET représenté par Mme D'ALMEIDA.

Absent : néant.

M. Michel JACQUARD est élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les budgets primitifs de la collectivité votés le 3 avril 2023 ;

Considérant les dispositifs d'accompagnement financiers des travaux d'économie d'énergies et de rénovation énergétique mis en place par l'Etat (DSIL et Fonds Vert), la Région Auvergne-Rhône-Alpes (programme d'optimisation et d'économie d'énergies), et le Département de l'Ain (Pacte de Territoire 2024 - 2026 volet « transition écologique ») ;

Afin de maîtriser les charges de fonctionnement de la collectivité liées aux consommations de l'éclairage public et du chauffage des bâtiments ;

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour),

APPROUVE le programme de travaux 2023 / 2024 d'économie d'énergies et de rénovation énergétique suivant :

... / ...

Dépenses € HT		Recettes €	
Eclairage Lotissement Bellevue	10 773,00 €	Région AURA	55 000,00 €
Eclairage avenue Dubanchet	45 508,00 €	Etat	154 844,00 €
Eclairage les Roux		Département 01	
Régulation chauffage le Manon	7 728,00 €	Commune	
Changement ventiloconvecteur salle commissions	3 835,00 €		
Ecole commerson isolation des murs	142 000,00 €		
TOTAUX	209 844,00 €		209 844,00 €

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les aides financières au taux maximum auprès de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Ain, et à signer tous documents afférents.

Ainsi délibéré le 22 mai 2023

Le Maire,
Patrick MATHIAS



Acte rendu exécutoire après :
Affichage ou notification

Le : **30 MAI 2023**

Et dépôt en Préfecture

Le : **30 MAI 2023**

Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.

Accusé de réception en préfecture
001-210100939-20230522-DCM-2023-046B-DE
Date de réception préfecture : 30/05/2023